

**2014-09**    **PROVINCE DE QUÉBEC**  
**4860**        **M.R.C. LE GRANIT**  
                 **MUNICIPALITÉ DE MILAN**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Milan, tenue au Centre communautaire de Milan, ce **8 septembre 2014** à 20 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège # 1 Mme Louiselle Gazaille Rouillard  
Siège # 2 M. Armelle Ruaudel  
Siège # 3 Mme Nathalie Laplante  
Siège # 4 M. René Turcotte  
Siège # 5 M. Jacques Bergeron  
Siège # 6 M. Richard Nadeau, absent

Formant quorum sous la présidence de monsieur la maire, Yves d'Anjou.

Mme Francoise Richard, agente de bureau est aussi présente.

**À moins d'indication contraire, le maire n'utilise pas son droit de vote.**

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur la maire déclare la session ouverte.

En conséquence,

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité de déclarer la session ordinaire ouverte.

Adoptée

**2014-09**    **2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**  
**4861**

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté, toutefois l'ordre du jour demeure ouvert.

Adoptée.

#### **3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**2014-09**    **3.1 - Séance ordinaire du 11 août 2014**  
**4862**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 11 août 2014, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

Correction pour l'heure de fermeture, qui doit être 22h05 et non 20h05, tel que spécifié par le conseiller M. Jacques Bergeron.

En conséquence,

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2014, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée

#### **4 - RAPPORT DES ÉLUS**

Dépot du compte rendu de monsieur le maire sur les activités de la MRC du Granit.

## 5 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR(TRICE) EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

Période du mois de août 2014

Nombre de permis et certificats émis:

Construction: **5** Rénovation : **3** Captage d'eau \_\_\_\_\_ Inst. Sept. \_\_\_\_\_ Lotissement : **1**

Accès à la voie publique \_\_\_\_\_ Dérogation mineure \_\_\_\_\_ Autorisation abattage d'arbres \_\_\_\_\_

Émissions de constats d'infraction suite à la tournée des nuisances: \_\_\_\_\_

Vérification sporadique des inst. sept. non conformes, non polluantes: \_\_\_\_\_

Vérification sporadiques des camps de chasse \_\_\_\_\_, chalets \_\_\_\_\_

Vérification de la conformité de ces installations en regard des services de collecte des ordures ménagères

et sélective \_\_\_\_\_ des installations septiques \_\_\_\_\_ des captages d'eau \_\_\_\_\_ des nuisances \_\_\_\_\_ autres infractions \_\_\_\_\_

Vérification terrain avant fermeture des certificats d'abattage d'arbres par l'inspecteur (trice): \_\_\_\_\_ Oui \_\_\_\_\_ Non

Vérification terrain avant fermeture des certificats d'abattage d'arbres par l'ingénieur forestier: \_\_\_\_\_ Oui \_\_\_\_\_ Non

Production du rapport mensuel à la SHQ: \_\_\_\_\_ Oui \_\_\_\_\_ Non

Transmission hebdomadaire à la MRC des permis fermés: **8** Oui \_\_\_\_\_ Non

Traitement de demandes qui concernent la CPTAQ: \_\_\_\_\_

Traitement de demandes qui n'ont pas conduits à l'émission d'un permis ou certificat: **6**

Classement et tenue à jour des fiches des contribuables: \_\_\_\_\_ Oui \_\_\_\_\_ Non

Réception de plaintes: \_\_\_\_\_ Oui \_\_\_\_\_ Non

Transmission des plaintes à la directrice générale: \_\_\_\_\_ Oui \_\_\_\_\_ Non

Traitement de demandes de dérogation mineure: \_\_\_\_\_ Oui \_\_\_\_\_ Non

Suivi des procédures de dérogations mineures: \_\_\_\_\_ Oui \_\_\_\_\_ Non

Identification d'un "irritant" dans la réglementation qui mérite l'attention du conseil municipal et recommandations de modifications à apporter présenté sous forme de document écrit et convenablement documenté: \_\_\_\_\_ Oui \_\_\_\_\_ Non

NOTES: D'autres informations demandées par le conseil, à savoir les noms des permis refusés.

## 6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

3 personnes étaient présentes à la réunion. Monsieur Richard Boisclair, M. Réjean Paré ainsi que M. Bernard Grenier.

- M. Boisclair demande s'il y aurait possibilité d'avoir plus de temps pour exprimer ses

demandes, c'est-à-dire plus de transparence. Les besoins pour le parc de jeux ainsi que pour les balançoires (sièges).

- M. Réjean Paré veut toujours acheter la partie de terrain chemin Des Ruisseaux & chemin Nicholson.

Mme Maude Boivin inspectrice doit prendre les dimensions du terrain dont M. Paré veut acquérir et, revenir avec ces informations au prochain conseil.

- M. Bernard Grenier, veut promouvoir le développement de la municipalité de Milan par des activités dans notre village. Ses questions sont: comment attirer les gens de l'extérieur soit par des activités et ou peut-il aller chercher des subventions.

M. LE MAIRE mentionne qu'il y a des informations que M. Grenier peut aller chercher soient: le Pacte Rural, Cdc et/ou MRC concernant le développement d'une municipalité.

## **7 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**

### **7.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses**

Dépôt de l'état des revenus et dépenses.

### **2014-09 4863 7.2 - Acceptation des dépenses**

Les dépenses du mois sont présentées aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par Mme Armelle Ruaudel et résolu à l'unanimité que les dépenses soient approuvées.

Administration: chèque no.992 au chèque no. 1000 et chèque no 1 au chèque no 17 pour un montant total de 42 076.17\$.

Salaires: chèque no. 1093 au chèque no.1115 pour un montant total de 12 324.37\$.  
Les déductions à la source au fédéral s'élèvent à 2 023.73\$.  
Les déductions à la source au provincial s'élèvent à 4 599.79\$.  
L'encaisse en date du 8 septembre est de 192 567.63\$.

Adoptée

### **2014-09 4864 7.3 - Suivi du projet de changer le revêtement de la toiture de l'édifice municipal**

RE: REFECTION TOITURE DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE MILAN

Il est proposé par Mme Nathalie Laplante, secondé par Mme Louiselle Gazaille Rouillard et résolu à l'unanimité que la municipalité de Milan accepte d'investir le montant de 19 000\$ dans le projet Initiative d'Investissement local (OBNL) concernant la réflexion de la toiture du bâtiment situé au 403 rang Ste-Marie à Milan.

Adoptée

**2014-09  
4865**     **7.4 - Carquest de Lac-Mégantic / Extincteurs**

Une vérification a été faite lundi dernier par Carquest de Lac-Mégantic pour les extincteurs appartenant à la Municipalité de Milan.. Résultat : nous avons 16 extincteurs en tout. Sur ce nombre deux (2) extincteurs sont désuets et devront être remplacés.

Sur proposition de Mme Louiselle Gazaille Rouillard, secondé par Mme Armelle Ruauadel, il est résolu à l'unanimité de remplacer les extincteurs qui sont désuets et défectueux. Également l'installation de ces extincteurs devra être faite de façon adéquate pour ne pas qu'ils soient abimés ou détériorés.

Adopté

**7.5 - achat de barriere pour la porte entrepot de sable situé sur le côté du garage municipal**

Achat d'une roue avec support pour la barrière concernant la réserve de sable à côté du garage, demandé par M. Richard Boisclair..

Après discussion avec le conseil, il est proposé par Mme Louiselle Gazaille Rouillard et secondé par M. Jacques Bergeron de procéder à l'achat de cette roue de la barrière pour la réserve de sable.

**8 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS**

**8.1 - Dépôt du rapport de l'employé de voirie**

Le rapport de l'employé de voirie pour le mois d'août est déposé.

**2014-09  
4866**     **8.2 - PROGRAMME: PAARRM**

Il est proposé par le conseiller M. Jacques Bergeron et résolu à l'unanimité de demander une subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)2014-15, pour un montant d'aide financière de 20 000\$; le coût des travaux étant estimé à plus de 40 000\$.

Adopté

**8.3 - Subvention de 82 582\$ année 2014**

Lettre mentionnant que la subvention de 82 582\$ est accordée à la municipalité de Milan pour l'année 2014.

**8.4 - Soumissions concernant la réserve de sable pour l'hiver 2014-2015**

Demande de M. Conrad Lachance (employé de voirie) pour avoir des soumissions concernant la réserve de sable hiver 2014-2015. Le nombre de tonnes de sable est de 450 et les soumissions devront nous être envoyées au plus tard le 29 septembre prochain.

Envoyer les soumissions à : Excavation Duquette, Excavation Paré, Lafontaine & Fils, Tamis du Granit et Éric Guillette.

Une d'entre-elles sera choisie à la réunion du mois d'octobre.

**2014-09  
4867**     **8.5 - Projet de production d'énergie éolienne de la MRC Le Granit / Amendement de la résolution no. 2014-08-4855**

ATTENDU QUE la Municipalité Régionale de Comté Le Granit (ci-après: « la MRC ») a, le 21 mai 2014, adopté une résolution (la résolution 2014-116), selon l'article 111.1 de la Loi sur les compétences municipales suivant laquelle elle a annoncé son intention d'exploiter une entreprise de production d'électricité au moyen d'un parc éolien dans le territoire de la MRC;

ATTENDU QUE la Municipalité Régionale de Comté Le Granit (ci-après: « la MRC ») a, le 21 août 2014, adopté la résolution 2014-184, modifiant sa résolution 2014-116 qui avait été adoptée selon l'article 111.1 de la Loi sur les compétences municipales suivant laquelle elle a annoncé son intention d'exploiter une entreprise de production d'électricité au moyen d'un parc éolien dans le territoire de la MRC;

ATTENDU QUE cette modification a pour effet de remplacer partout dans le texte de la résolution 2014-116 les références à « un projet de 120 mégawatts » par « Un projet d'une capacité maximum de 150 mégawatts »;

ATTENDU QUE toutes les autres dispositions de la résolution 2014-116 en regard d'un projet éolien à présenter dans le cadre de l'appel d'offres, Hydro-Québec Distribution (A/O 2013-01) sont inchangées;

À CES CAUSES, SUR PROPOSITION DE Mme Louiselle Rouillard.  
APPUYÉ PAR .M. René Turcotte .

IL EST RÉSOLU, à l'unanimité

QUE la Municipalité de Milan confirme son accord au projet de parc éolien que la MRC est à monter en partenariat avec DEV pour répondre à l'appel d'offres 2013-01 lancé le 18 décembre 2013 par Hydro-Québec Distribution (A/O 2013-01).

QUE la Municipalité de Milan accepte de modifier sa résolution no. 2014-08-4855 afin que les références à « un projet de 120 mégawatts » soient remplacées par « un projet d'une capacité maximum de 150 mégawatts ».

QUE les autres dispositions de la résolution no. 2014-08-4855 sont inchangées.

QUE la municipalité transmette à la MRC, par courrier recommandé, une copie certifiée conforme de la présente résolution.

## 9 - VARIA

1. Demande de M. Gilles Morin pour acquérir l'ancien chemin qui longe le village Donald Morisson et qui appartient à la Municipalité (Pièces jointes: Demande écrite de M. Morin, copie réponse de la MTQ et copies des matrices graphiques)

Mme Maude Boivin, inspectrice, s'occupera de prendre la superficie du terrain avec le prix établi par la municipalité d'une manière équitable. Le tout discuté au prochain conseil soit le 14 octobre 2014.

1. .Consultation publique de la Corporation de Développement communautaire du Granit dans chacune des municipalités de la MRC du Granit. 4 Points feront partie de la discussion. Date a déterminée, le 7, 16 ou le 23 octobre prochain. Demande du CDC de transmettre ce message a tous les membres du conseil municipal . (copies des lettres au conseil)

Lettre remis aux personnes dans l'assistance.

**2014-09  
4868**     **9.1 - Réservation de la salle communautaire**

Réservation de la salle communautaire le 1er novembre 2014.

L'Association Culturelle des Gens de Milan vous demande la réservation de la salle communautaire pour le 1er novembre prochain concernant le repas paroissial annuel. La responsable Mme Louise Denis demande à la Municipalité de prendre en charge la location ou l'installation permanente d'un système de son dans la salle ainsi que le nettoyage de la salle le lendemain de l'évènement.

La Municipalité de Milan accepte la demande de l'Association Culturelle des Gens de Milan pour le 1er novembre 2014.

En plus, il est proposé par M. Jacques Bergeron et appuyé à l'unanimité, que celui-ci s'occupe de l'installation ou location d'un système de son dans la salle pour cet évènement.

Adoptée.

## **9.2 - Points à prévoir à la prochaine session du conseil**

Aucun

## **9.3 - Date de la prochaine session**

Le deuxième lundi est le jour de l'Action de grâces. La séance du conseil aura lieu le jour suivant, le 14 octobre 2014.

## **10 - CORRESPONDANCE**

### **10.1 - Firme RCGT / Définir date de préparation des prévisions budgétaires.**

Lettre de la firme RCGT pour choisir un moment opportun lors de la préparation des prévisions budgétaires.

Ce point est REPORTÉ

**2014-09  
4869**

### **10.2 - Me Justin Meloche, notaire / contrats antérieurs**

Lettre de Me Justin Meloche, notaire, concernant les contrats que la municipalité aurait peut-être contractés dans les années antérieures avec les notaires mentionnés sur la liste jointe. Il aurait lieu de vérifier les contrats que la municipalité a en main, s'il y a, ceci afin de reconstituer les actes détruits.

Il est proposé par le conseiller M. Jacques Bergeron, que Mme Françoise Richard, secrétaire, soit autorisée à faire les recherches nécessaires pour retracer des contrats des années antérieures, s'il y a, que la municipalité a en main, ceci afin de reconstituer les actes détruits.

Adoptée

### **10.3 - Plainte verbale d'un citoyen**

Plainte verbale d'un citoyen concernant les coûts honoraires des ingénieurs forestiers Chabot et Pomerleau. Si le conseil est d'accord, l'inspectrice Maude Boivin pourrait demander des soumissions pour des services moins coûteux et locaux.

**2014-09  
4870**

## **11 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par le conseiller M. René Turcotte et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

Adoptée

Fermeture à 21hrs35

---

Yves d'Anjou, maire

Françoise Richard, secrétaire

Je déclare que nous avons les crédits nécessaires pour couvrir les dépenses engagées lors de la présente séance.

Certificat de crédit no : 2014-09